

ANNEXE 7

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL DU SIAHVY

27 MARS 2019

N° 18 - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT POUR DEPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT POUR LES PARCELLES C01 - COMMUNE DE GOMETZ-LE-CHATEL ET AP1 - COMMUNE DE BURES-SUR-YVETTE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU RU D'ANGOULEME ET DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Le Comité syndical,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.2122-21 et L.5211-1,

VU le Code forestier et notamment ses articles L.341-1 à L.341-7,

VU les statuts du SIAHVY, modifiés par délibération du Comité syndical du SIAHVY du 15 décembre 2016, approuvés par arrêté interpréfectoral n°2017-PREF-DRCL/364 du 6 juin 2017,

VU la délibération n°1 du Bureau Syndical du 9 mars 2017 autorisant le Président à solliciter les subventions publiques pour la maîtrise d'œuvre pour les aménagements relatifs à la continuité écologique et la lutte contre les inondations sur l'Angoulême au lieu-dit du Baratage à Gometz-Le-Château et Bures-sur-Yvette.

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT la volonté du syndicat de mener des actions de restauration écologique des cours d'eau,

CONSIDERANT la volonté du syndicat de mener des actions de lutte contre les inondations,

CONSIDERANT l'intérêt général du projet de restauration du ru d'Angoulême au lieu-dit du Baratage à Bures-sur-Yvette et Gometz-le-Château,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches relatives à la demande d'autorisation de défrichage et à signer toutes les pièces s'y rapportant.



Fait à Saulx-les-Chartreux, le 27 mars 2019

Pour extrait conforme,

Le Président,



Michel BARRET

Le Comité Syndical s'est réuni le 27 mars à 18h30 au SIAHVY, sous la présidence
de Mr BARRET, Président, qui a ouvert la séance.

" EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS "

Présents :

BALLAINVILLIERS
BOULLAY LES TROUX
BURES SUR YVETTE
CERNAY LA VILLE
CHATEAUFORT
CHAMPLAN
CHEVREUSE
CHILLY-MAZARIN
DAMPIERRE
EPINAY SUR ORGE
GIF SUR YVETTE
GOMETZ LE CHATEL
GOMETZ LA VILLE
LA VILLE DU BOIS
LE MESNIL ST DENIS
LES ULIS
LONGJUMEAU
MORANGIS
NOZAY
ORSAY
PALAISEAU
SAINT FORGET
SAINT JEAN DE BEAUREGARD
SAINT REMY LES CHEVREUSE
SAINT LAMBERT DES BOIS
SAVIGNY SUR ORGE
SENLISSE
VILLEBON/YVETTE
VILLEJUST
VILLIERS LE BACLE

MM. COUTE, VIVEN, titulaires
MM. VIGOT, MASSON, titulaires
Mme BODIN, titulaire
M. JUVANON, MME RANCE, titulaires
MM. NIVET, BERQUET, titulaires
Mme CHEVALIER, titulaire, M. ALVES MONTEIRO, suppléant
MM. TRINQUIER, TEXIER, titulaires
Mme CINOSI GIRARD, titulaire
M. DE WINTER, titulaire
MM. DECUGNIERE, LEGOUGE, titulaires
MM. BARRET, VALENTIN, titulaires
Mmes SELLEM, DARMON, titulaires
M. JACQUEMARD, titulaire, M. PINCHEMAILLE, suppléant
M. CHARLOT, titulaire
Mme AUBERT, M. CLAISSE, titulaires
M. HAMEL, titulaire
M. DELAGNEAU, titulaire
M. BECQUET, titulaire
Mme WILLEMET, titulaire
Mme DIGARD, titulaire
M. POULAIN, titulaire
MM. JANNIN, VERCROYSSSE, titulaires
M. BOUSQUET, titulaire
M. BAVOIL, Mme SCHWARTZ, titulaires
M. HÄNEL, titulaire
MM. HENRY, FLOWER, titulaires
M. GASPARINI, titulaire
M. GAUTIER, titulaire, Mme DEYRIS-BRILLET, suppléante
MM. PLUMERAND, TRICKOVSKI, titulaires
M. MARTIN, titulaire

Absents Excusés :

BURES SUR YVETTE
CHAMPLAN
GOMETZ LA VILLE
LONGJUMEAU
ORSAY
SAINT JEAN DE BEAUREGARD
VILLEBON/YVETTE

Mme CACHIER, titulaire – Pouvoir à Mme BODIN
M. LECLERC, titulaire, représenté par M. ALVES MONTEIRO
M. PESCEUX, titulaire, représenté par M. PINCHEMAILLE, suppléant
Mme GELOT, titulaire - Pouvoir à M. DELAGNEAU
M. CHAZAN, titulaire – Pouvoir à Mme DIGARD
M. FRONTERA, titulaire
Mme WICHEREK-JOLY, titulaire, représentée par Mme DEYRIS-BRILLET, suppléante

Absents :

CHATEAUFORT
CHILLY MAZARIN
CHOISEL
DAMPIERRE
LA VERRIERE
LA VILLE DU BOIS
LES ULIS
LES MOLIERES
MAGNY LES HAMEAUX
MORANGIS
NOZAY
PALAISEAU
SAINT AUBIN
ST LAMBERT DES BOIS
SAULX LES CHARTREUX
SENLISSE
VILLIERS LE BACLE
SYORP

M. WATTELE, titulaire
M. BENEYTOU, titulaire
MM. JULHES, CARON, titulaires
M. MALMASSON, titulaire
M. BOURGOIN, Mme DUTU, titulaires
M. BOURDY, titulaire
M. FALL, titulaire
MM. HEVIN, LUBRANESKI, titulaires
Mme MERCIER, MM. BESCO, OMESSA, titulaires
M. PINTO, titulaire
M. TOULLIER, titulaire
Mme LEDOUX, titulaire
MM. BLIN, JULIENNE, titulaires
M. GUEGUEN, titulaire
MM. BAZILE, DUBOURG, titulaires
MM. BOUNATIROU, titulaire
M. CORVISIER, titulaire
M. LE PRESIDENT, 1^{er} VICE-PRESIDENT